



— OBLIGATIONS PENDANT LA DURÉE DE LA BOURSE

- Résidence sur place à Unna.
- Remise d'un rapport intermédiaire.
- Participation à une rencontre publique ou à une manifestation organisée par la Fondation.
- Activités et collaborations avec les structures culturelles institutionnelles et indépendantes d'Unna.
- Remise d'un rapport final documentant le travail artistique et l'exposition.
- Présentation du travail réalisé dans le cadre d'une exposition dans les locaux de la Fondation.

— PÉRIODE ET DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être déposées à partir du 15 juillet 2026.

Date limite de candidature : 15 septembre 2026 à 24 h 00, heure locale allemande. Seules les candidatures reçues par courrier électronique dans le délai imparti seront prises en compte.

Veuillez envoyer votre candidature exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante :

E-Mail: info@carlernst-kuerten-stiftung.de

— INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les frais de voyage aller-retour ne sont pas inclus dans le montant de la bourse.
- La bourse peut être cumulée avec d'autres bourses de résidence.
- La Fondation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la bourse en cas d'événements imprévus. / Sous réserve de modifications.

Nous nous réjouissons de recevoir des candidatures stimulantes et espérons que cette bourse contribuera de manière inspirante au développement de la réflexion artistique autour de l'œuvre de Carlernst Kürten.

Vous trouverez ici de plus amples informations sur la Bourse Carlernst Kürten :

www.carlernst-kuerten-stiftung.de



Appel à Candidatures

Bourse Carlernst Kürten à Unna
(Artist in Residence)

La Fondation Carlernst Kürten, en coopération avec la Kreisstadt Unna, lance un appel à candidatures pour une bourse de résidence destinée aux artistes.



Carlernst Kürten-Stiftung

OBJECTIF

La bourse vise à permettre une réflexion artistique approfondie sur la vie et l'œuvre du sculpteur Carlnst Kürten (1921–2000). Kürten fut l'un des représentants majeurs de la sculpture concrète et d'inspiration constructiviste en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Dans l'ancienne maison d'habitation et l'ancien atelier de l'artiste, la Fondation Carlnst Kürten gère un centre d'exposition et de développement qui fait vivre aujourd'hui encore sa démarche artistique et les traces de son œuvre.

Les programmes de résidence offrent aux artistes d'importantes possibilités de développement. Ils favorisent non seulement les échanges entre pays et domaines d'activité, mais aussi la création de nouveaux réseaux dans un monde de plus en plus interconnecté. Les résidences d'artistes permettent de travailler en dehors de son environnement culturel habituel.

Elles mettent les artistes en contact avec des personnes dans un nouveau contexte social et culturel et contribuent ainsi à la découverte d'autres modes de vie, perspectives et façons de penser.

— PRESTATIONS DE LA BOURSE

- Durée : séjour résidentiel gratuit de 6 à 9 mois à Unna, dans la maison de la Fondation Carlnst Kürten.
- Mise à disposition gratuite d'un espace de travail au sein du logement.
- Allocation : 1 000 euros par mois, soit un total de 6 000 à 9 000 euros, à titre de contribution aux frais de subsistance pendant toute la durée de la bourse.
- Possibilité d'exposition : pendant la résidence, la personne lauréate aura la possibilité de présenter ses travaux dans les locaux de la Fondation Carlnst Kürten dans le cadre d'une exposition d'une durée de 4 à 6 semaines.
- Unna dispose d'un vaste réseau d'actrices et d'acteurs du monde de l'art et de la culture, notamment des associations artistiques, des initiatives culturelles et des structures indépendantes. La personne lauréate pourra nouer des contacts avec la scène locale et, le cas échéant, concevoir et réaliser des activités communes.

— CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DE CANDIDATURE

1. Les candidates et candidats doivent être artistes plasticiennes ou plasticiens. Les candidatures présentées dans le cadre d'études artistiques sont admises.
2. Le travail réalisé sur place doit témoigner d'une démarche artistique en lien avec Carlnst Kürten et/ou son œuvre, que ce soit par la forme, le matériau, le concept, une perspective historique ou une approche tournée vers l'avenir.
3. Les artistes du monde entier peuvent présenter leur candidature.
4. Un concept ou un projet pour la durée de la résidence doit être présenté. Celui-ci peut rester ouvert, par exemple sous la forme d'une phase de travail comprenant une part de recherche et/ou de développement.
5. La volonté de coopérer avec la Fondation est requise.
6. Les artistes doivent apporter leur propre matériel et leurs propres équipements de travail.

— DOSSIER DE CANDIDATURE

Veuillez transmettre un dossier numérique au format PDF, de 12 pages maximum, comprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation exposant votre intérêt pour la bourse, votre démarche en lien avec Carlnst Kürten ainsi que le projet que vous souhaitez réaliser dans le cadre de la résidence.
- Une note conceptuelle de 4 pages maximum portant sur la phase de travail prévue pour une durée de 6 à 9 mois et présentant les premières orientations envisagées pour l'exposition à la Fondation.
- Un portfolio comprenant au maximum 10 reproductions au format JPG ou PNG, avec indication du titre, de l'année, de la technique et des dimensions.
- Un curriculum vitæ artistique de 2 pages maximum, indiquant notamment la formation, les expositions et les projets.
- L'indication de la période de séjour souhaitée, à partir de janvier 2027.

— PROCÉDURE DE SÉLECTION

La sélection sera effectuée par un jury spécialisé nommé par le conseil d'administration de la Fondation. Les critères de sélection sont notamment les suivants :

- qualité de l'œuvre artistique ;
- caractère innovant du projet proposé ;
- lien avec Carlnst Kürten et son œuvre ;
- faisabilité de la résidence et du projet d'exposition.

La décision sera communiquée à l'automne 2026.